

## Tunisie : un nouveau gouvernement de technocrates

Résumé : Le Parlement tunisien a accordé le 2 septembre 2020 sa confiance au gouvernement de M. Hichem Mechichi, deuxième gouvernement en six mois en Tunisie. Suite à des soupçons de conflits d'intérêts, l'ancien chef du gouvernement avait démissionné le 15 juillet 2020. Le nouveau gouvernement est composé essentiellement de technocrates, non affiliés à des partis politiques. Certains partis ont néanmoins exprimé d'importantes réserves sur le gouvernement, qu'ils espèrent remanier rapidement. La principale innovation est la fusion du ministère du développement de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI) et du ministère des Finances en un seul ministère, regroupant ainsi les finances publiques et la politique économique. A l'occasion du vote de confiance, M. Mechichi a annoncé les 5 points prioritaires de son gouvernement : maîtriser l'hémorragie des finances publiques, réformer le secteur public, retrouver la confiance des investisseurs, préserver le pouvoir d'achat des tunisiens et protéger les catégories vulnérables.

### 1. Le deuxième gouvernement tunisien en six mois a été approuvé, écartant la possibilité d'une dissolution du Parlement

Suite à des soupçons de conflit d'intérêts<sup>1</sup> et le dépôt d'une motion de défiance le visant, l'ancien chef du gouvernement M. Elyes Fakhfakh, désigné par le Président de la République tunisienne M. Kaïs Saïed le 20 janvier 2020, a présenté sa démission le 15 juillet 2020. Il a été remplacé **le 25 juillet 2020 par M. Hichem Mechichi**, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Fakhfakh.

L'Assemblée des représentants du peuple a accordé le 2 septembre 2020 sa confiance au gouvernement de M. Hichem Mechichi avec 134 voix pour, 67 contre et aucune abstention (sur 217 députés), écartant ainsi la possibilité d'une dissolution du Parlement. M. Mechichi est le troisième chef du gouvernement désigné depuis les élections législatives d'octobre 2019 et son gouvernement devient le second en six mois. Certains partis comme Ennahda et Qalb Tounes ont néanmoins exprimé d'importantes réserves sur le gouvernement, qu'ils espèrent remanier rapidement. De nombreux partis se sont en effet dits mécontents d'avoir été écartés de ce nouveau cabinet.

Le nouveau gouvernement comprend 28 ministres et secrétaires d'Etat (32 dans le gouvernement précédent), dont 8 femmes (6 auparavant). Il est essentiellement composé de technocrates (hauts fonctionnaires, universitaires et cadres du privé), non affiliés à des partis politiques. M. Mechichi a nommé des nouveaux ministres dans tous les domaines économiques et financiers, à l'exception du ministre des technologies de la communication, maintenu en poste. **Le ministère du développement de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI) et le ministère des Finances ont été fusionnés en un seul ministère, le ministère de l'Economie, des Finances et du soutien à l'Investissement, regroupant ainsi les finances publiques et la politique économique.** L'investissement semble être une priorité du nouveau gouvernement. Ce ministère a été confié à un banquier, **M. Ali Kooli**, n'ayant jamais exercé de fonction politique<sup>2</sup>. La politique commerciale paraît renforcée, le ministère du commerce devenant également celui du « *développement des exportations* ». Son nouveau ministre M. Mohamed Boussaïd a occupé plusieurs postes administratifs, notamment au sein des Ministères du Commerce et du Tourisme. Le ministère de l'Énergie, des Mines et de la Transition Énergétique et le ministère de l'Industrie et des PME sont regroupées en un seul ministère : le

<sup>1</sup> M. Fakhfakh se voyait reprocher d'avoir pris ses fonctions tout en possédant des parts dans une entreprise elle-même présente dans le capital d'une société ayant décroché des contrats publics (secteur des déchets).

<sup>2</sup> M. Kooli est directeur général de la Bank ABC (Arab Banking Corporation – siège situé au Bahreïn) en Tunisie depuis mai 2010, et CEO (Chief Executive Officer) Maghreb de la banque depuis juillet 2015

ministère de l'industrie, de l'Energie et des mines. Les termes « *transition énergétique* » et « *PME* » disparaissent. Sa nouvelle ministre Mme Saloua Sghaier a été à la tête d'entreprises publiques stratégiques en Tunisie.

## 2. Les cinq priorités du nouveau gouvernement

Lors du vote de confiance, M. Mechichi a rappelé le **contexte économique actuel difficile de la Tunisie**, avec un taux de chômage à 15%, un endettement d'environ 26 Mds €, un service de la dette qui atteindrait 4,5 Mds € en 2021 et un taux d'investissement qui a chuté de 24% en 2010 à 13% en 2020. Il a également annoncé les **cinq points prioritaires de son gouvernement** :

- 1) **Maîtriser l'hémorragie des finances publiques** :
  - a. Le nouveau chef du gouvernement entend renforcer **les ressources propres de l'Etat**, afin de reprendre une croissance inclusive. Le projet de Loi de Finances 2021 devrait **élargir l'assiette fiscale**, sans imposer de nouveaux impôts aux entreprises et aux citoyens (qui respectent leurs obligations fiscales). Son programme inclut par ailleurs **des négociations avec les bailleurs de fonds et les partenaires sociaux, afin d'obtenir de nouvelles ressources à des conditions avantageuses**. Il convient en effet de noter que le besoin de financement de la Tunisie en 2020 (hors entreprises publiques) atteindrait 4 Mds € en 2020 alors même que les autorités tunisiennes n'ont toujours pas déposé de requête officielle auprès du FMI pour un nouveau programme. D'autre part, selon M. Mechichi, le financement du budget de l'Etat se fera en concertation avec la Banque centrale de Tunisie afin de mieux coordonner la politique monétaire et la politique financière.
  - b. M. Mechichi a mis l'accent sur la **maitrise des dépenses**. Il souhaite renforcer la gouvernance en matière de gestion des dépenses publique à travers un programme de restructuration du secteur public et d'appui aux établissements publics affectés par les répercussions de la crise sanitaire.
  - c. Enfin, il souhaite retrouver une **souveraineté énergétique** avec notamment la reprise des activités minières. Il prévoit de soutenir les entreprises sinistrées par les répercussions de la pandémie de Covid-19 et défend la réforme de la logistique afin de faciliter les exportations et le renforcement de la digitalisation des services.
- 2) **Réformer le secteur public** à travers la réforme de l'administration (digitalisation et travail à distance) et celle des établissements publics (mise en place d'un nouveau système de gouvernance, recherche de lignes de financement<sup>3</sup>, respect de tous les engagements de l'Etat vis-à-vis des établissements).
- 3) **Retrouver la confiance des investisseurs**. A cette fin, M. Mechichi a déclaré que l'Etat s'engageait à rembourser ses dettes envers ses prestataires au plus tard à fin 2021. Il souhaite stabiliser le système juridique de l'investissement privé et renforcer les partenariats publics-privés (PPP).
- 4) **Préserver le pouvoir d'achat des tunisiens en** :
  - a. Réformant le système de subvention et de compensation à travers l'identifiant unique, afin d'améliorer le ciblage des subventions.
  - b. Luttant contre la spéculation et en diminuant le rôle des intermédiaires.
  - c. Renforçant le rôle du Conseil de la concurrence.
- 5) **Protéger les catégories vulnérables**. La lutte contre la pauvreté devient une priorité nationale. L'Etat s'engage à protéger les catégories les plus vulnérables et à les aider à faire face aux répercussions économiques de la crise sanitaire.

<sup>3</sup> L'AFD avait signé en janvier 2018 une convention de financement relative à l'appui à la réforme de la gouvernance des entreprises publiques (prêt souverain de 100 M€).